

LE CHÈQUE DE 5 000 € DE TEMPS L

Vous avez reçu un document émanant du catalogue **TEMPS L**, émanation de la société **DOMOTI**, intitulé « avis de remise d'un chèque ». Il concerne le « Grand tirage des chèques de l'automne » organisé du 20 octobre 2022 au 30 juin 2023.

C'est ainsi que vous pouvez lire :

« C'est confirmé Monsieur UNTEL, vous avez gagné un chèque (1). Félicitations ! »

« Et c'est bien un chèque de 5 000 € que nous devons remettre à notre grand gagnant de notre 1^{er} prix ! »

« Notre grand gagnant du chèque de 5 000 € possède un seul numéro unique et personnel commençant par A et finissant par 609. Le numéro personnel attribué à Monsieur UNTEL A 074 122 609 garantit la remise de votre chèque (1). »

L'annotation (1) amène à un discret alinéa indiquant « chèque achat de 5 € ou chèque bancaire de 5 000 € ». Le règlement complet de cette opération promotionnelle vous permet de découvrir qu'un seul chèque de 5 000 € est en jeu. Tous les autres participants se contenteront d'un bon d'achat de 5 € à valoir sur une prochaine commande.

Une lecture trop rapide du document publicitaire **TEMPS L** peut effectivement laisser penser que vous êtes le grand gagnant du chèque de 5 000 €.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)